

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2017

Secrétaire de séance : Mme BOUVIER Maryse

Remarques : néant

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

Pas de réunion de commission ce mois-ci.

- **Journée du CRER** : remise d'un trophée à la commune de CHICHE pour le financement participatif du 1^{er} projet sur la région Poitou-Charentes, le plus rapidement finalisé.
- **Superette** : mise en service le 22 juin. Devis pour réparation des nez de marches de l'escalier endommagé par les véhicules : 407 € TTC.

Le maire demande au conseil de voter pour le choix d'un professionnel ou bien travaux à réaliser en régie : Résultat du vote : 8 pour le professionnel et 4 pour la régie.

- **Restaurant scolaire** : devis de placards en cours
- **Ecole** : Mr MARY donne lecture du courrier de la directrice concernant des travaux demandés par le conseil d'école : mise en réseaux des ordinateurs, mise aux normes des sanitaires, volets ou autres systèmes pour faire de l'ombre dans les classes, rénovation du dortoir, rideaux occultant aux fenêtres des classes, etc...

Le maire rappelle le budget prévu en 2017 : 10.000 €

Mr MARY propose de changer les rideaux qui ont une trentaine d'années, pas de budget pour les sanitaires.

De plus, le rapport de diagnostic du Radon montre la présence faible de radon et quelques travaux sont à faire pour aérer. Mr MARY propose de demander une entreprise spécialisée pour faire les travaux après avoir pris contact avec l'ARS.

Mme TURPEAU propose de faire un état des lieux des bâtiments scolaires et prévoir une enveloppe budgétaire sur plusieurs années.

La priorité consiste à demander des devis et la commission étudiera les demandes.

- **P.L.U.i** : la commission (seulement 2 membres présents lors de la dernière réunion) a mis à jour le projet remis par l'agglomération en proposant de combler les « dents creuses » situées en périphérie du bourg. Revoir certaines zones oubliées en zone habitable ou industrielle. Il serait souhaitable qu'un maximum de personnes participent aux travaux de cette commission afin de ne pas oublier de zones.

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINES

- Pose de buses (6 m) pour l'entrée de la propriété située au Bois Morin.
- Arrêt de travail d'un employé (Mr CHARRON) jusqu'à fin août. Le stagiaire actuellement à la voirie a été pris en intérim jusqu'à fin août. Ce dernier a donné entière satisfaction pendant son stage.

- Entretien des chemins ruraux : prévoir de réaliser des saignés pour l'évacuation des eaux pluviales.
- Enlever le panneau stop sur la petite rue de la place St Martin. La jardinière installée faisant office d'interdiction de passer suffit.
- Balayage du printemps : le chemin d'artoreau semble avoir été oublié. Attention à l'avenir, il faudra que Mr AUDEBAUD vérifie le travail de la balayeuse.
- Passage des camions de terre route de la Priaudière (environ 200 passages sont prévus) : voir avec l'entreprise pour la réparation du chemin de Chantegros.

C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) ECOLES :

- **Conseil d'école** (école Henri Dès) : 15 départs et 9 à 10 arrivées pour la rentrée prochaine. Les parents sont globalement satisfaits des travaux réalisés.
- **Cantine** : le self a eu lieu le 6 juillet à la satisfaction des enfants. Par ailleurs, proposition pour faire la semaine du goût sur le thème du cirque avec proposition de menus par les écoles.
- **TAP** : kermesse pour les petits le 30 juin pour fêter la fin de l'année scolaire et boom pour les grands. Mme RACAPÉ a pris ses fonctions pour la coordination. Une réunion du comité de pilotage (directrices des écoles, parents d'élèves, Mme Racapé et les animatrices) a eu lieu pour parler de l'organisation des TAP 2018/2019.
- **Rythmes scolaires** : la commission propose qu'en accord avec l'agglomération, la semaine de 4,5 jours soit reconduite. Le soutien financier de l'état est prévu pour l'année prochaine. Il faut que tous les acteurs soient en accord pour déterminer le rythme scolaire (maire, agglomération, parents, directrices d'école et académie). Une réflexion sera menée en février 2018 pour décider de la rentrée de septembre 2018. Affaire à suivre en lien avec les services de l'agglomération.
- **Conseil des jeunes** en présence de David Gonnord pour parler du micro projet des jeunes (aménagement de jeux dans le parc). Retravailler le parcours de santé en faisant ressortir que ce projet est porté uniquement par les jeunes. Mercredi prochain : goûter dans le parc.

D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

- 14 Juillet :
 - jeu de piste réalisé. Le matériel pour le parcours de golf paysan est prêt.
 - Préparation de l'apéritif offert par la commune dès 10 h le 14 juillet à la cantine. Tous les conseillers sont sollicités pour la préparation.
 - 100 personnes se sont inscrites pour le repas à ce jour. Commande passée auprès de Vival pour 150 personnes. Le surplus éventuel serait réutilisé pour le 9 septembre au forum des associations.

- Forum des associations : la commission jeunesse propose d'installer un stand pour présenter les activités des TAP. Relancer les associations pour connaître le nombre de personnes au repas du samedi soir.

E) COMMUNICATION

- Bulletin municipal 2017 distribué par les employés communaux : mettre un article sur le CCAS en 2018. La commission communication va travailler dès septembre pour une nouvelle présentation (format des textes unifié, etc...).
- Incendie de la maison 7 rue des jardins : 22 donateurs ont bien répondu dont Gevana et Sedetex. Le CCAS réglera la caution pour le nouveau logement des sinistrés.
- Le groupe Casino fait une proposition d'installation d'une bibliothèque nouvelle génération, en libre-service et installée sur la place St Martin. Le conseil accepte (3 abstentions).
- Vandalisme durant le week end : chemin d'artoreau et dans le bourg. Il semble qu'un groupe de jeunes de Chiché ait été identifié.
- Appel d'offres pour la fourniture des repas à l'EHPAD « St Joseph » : c'est l'ESAT de Pompois qui a présenté la meilleure offre.

3) CHEMIN PIÉTONNIER RN 149

Accord des propriétaires pour vendre une partie de leur terrain.

2 situations cependant résultent de la demande de la commune pour l'achat des terrains :

- SARL les loges : vend pour l'euro symbolique la parcelle à border
- Agripelle vend pour 8 €/m².

Bornage et frais à la charge de la commune.

Mr MARY se retire pour le vote.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte l'achat des parcelles tel que proposé par les propriétaires. Le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer tout document relatif à cet achat.

4) DÉLIBÉRATION D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION POUR LA ROUTE NANTES-POITIERS-LIMOGES

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'affirmer sa mobilisation par rapport à l'aménagement de la liaison routière Bressuire-Poitiers-Limoges d'autant qu'aujourd'hui la totalité de cet axe est dans la Région « Nouvelle Aquitaine » et que les déplacements vers Poitiers, Limoges sont renforcés ;
- d'adhérer à « l'Association pour la Promotion de la route Nantes-Poitiers-Limoges » ;
- de désigner Mr CHATAIGNER Bertrand, représentant titulaire de la commune de CHICHE et Mr GROLLEAU Jean-Marie, suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération et autorise Mr le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Mme PUYJALON propose dès à présent et dans la mesure du possible de se positionner en tant que « village étape » le plus en amont possible du projet de déviation de Chiché. Mr CHATAIGNER est également représentant de l'agglo au sein de l'association.

5) RÉSULTATS CONSULTATION POUR ACHAT MOBILIER

L'offre de Plastimousse est retenue pour la fourniture de 200 chaises pour le restaurant scolaires (prix unitaire 25,75 € HT).

L'offre de DPC est retenue pour la fourniture de 21 tables (220,40 € HT l'unité)

L'offre de Souvignet est retenue pour la fourniture des tables pliantes pour la salle des fêtes (254,03 €/table) + 2 chariots de transports (257,64 € HT/chariot).

Mr le maire rappelle que le budget est dépassé et qu'il faudra veiller à faire des économies pour de prochains achats.

6) PROJETS TRAVAUX ASSAINISSEMENT AGGLO 2B

Mr le maire donne lecture d'un courrier de l'agglo du 15 juin 2017 sur les projets communaux : rond-point RN 149, rue du Stade et Route de Clessé. Mr RENAUDET prendra contact avec le service assainissement de l'agglo.

7) DEMANDE D'ACHAT DE LA MAISON LOCATIVE SITUÉE ROUTE DE CLESSÉ PRÈS DE L'ÉCOLE

Les locataires actuels se portent acquéreurs du logement situé 17 route de Clessé. Après en avoir délibéré, le maire demande au conseil de voter.

Vote du conseil : 0 voix pour vendre et 4 abstentions.

Le devenir de cette maison sera abordé lors d'une prochaine réunion de conseil.

8) DEMANDE DE CHICHÉ S'OUVRE

Demande de l'association pour offrir le pot d'accueil des chichéens de l'Yonne : accord du conseil. Demande également pour obtenir une remise ou la gratuité de la salle lors du repas à but non lucratif du samedi soir. Accord du conseil pour la gratuité de la salle (idem lors des assemblées générales des associations).

9) RÉPONSE DE L'AGGLO SUR LE CONTRAT D'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT

Suite à la demande de l'agglo, la commune a proposé 3 projets dans le cadre du Contrat d'Attractivité du Département :

- MAM
- AMENAGEMENT ROND POINT
- AMENAGEMENT AIRE DE CAMPING CAR

La réponse de l'agglo est la suivante : « ces 3 projets présentent un réel intérêt d'aménagement et d'équipement de votre territoire et c'est à ce titre que le Département les soutiendra dans le cadre de CAP 79. Ils ne peuvent donc pas être éligibles au Contrat

d'attractivité. Celui-ci étant destiné aux projets qui s'inscrivent dans une stratégie de transformation et de développement et ont un impact sur l'économie locale. »

10) DEMANDE DE LA CROIX ROUGE POUR INTERVENTION LES 13 ET 27 JUILLET

Dans le cadre de leur mission de prévention santé, la Croix Rouge souhaite intervenir les jeudis 13 et 27 juillet de 13 h 45 à 15 h 45 à Chiché et sollicite un emplacement pour installer leur camion. Accord du conseil.

11) COURRIER DU CRER

Le CRER remercie la commune pour sa participation lors de leur assemblée générale, ce fut une belle réussite et propose de poursuivre notre projet photovoltaïque sur la toiture de la salle de théâtre. Affaire à suivre.

12) SALLE DE SPORTS

La commission de sécurité ayant émis un avis défavorable lors de son 1^{er} passage est repassée vendredi dernier et a émis un avis favorable à la suite des travaux réalisés au niveau de l'alarme notamment. Affaire classée.

13) QUESTIONS DIVERSES :

- a. **Cimetière** : suite à la réunion organisé avec le cabinet Polyvalences, le groupe de travail va poursuivre ses activités en relevant le nombre de concessions payantes et ensuite un règlement intérieur sera rédigé.
- b. **Festival de la haie** : 17 – 18 et 19 novembre 2017. Recenser les besoins en plantations sur la commune (impasse des cerisiers, chantegros). Courrier des randonnées Chichéennes : il faut rencontrer les membres de l'association.
- c. Sinistre panneau « Chiché » entrée route de Clessé : déclaration accident en cours
- d. réponse du SIEDS pour effacement réseaux route de Clessé : accord pour les études
- e. rapport d'activités 2016 pour l'eau potable consultable en mairie.
- f. Projet éolien : réunion de la commission des sites à la Préfecture. Il résulte que la commission propose 3 éoliennes au lieu de 5 demandées par la société Neoem.